

Longueuil, le 6 juin 2017

**Monsieur Hugo LeBlanc**

Chef de la construction et du développement

Cogir

7250, boul. Tashereau, bur. 200

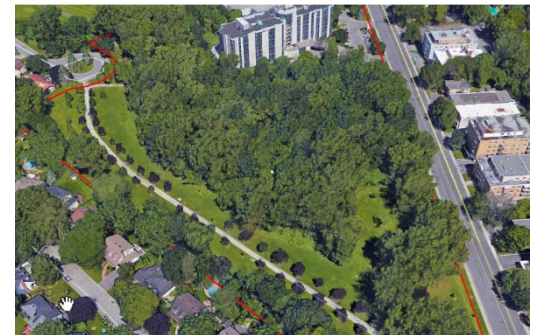
Brossard (Qc) J4W 1M9

**Objet : Vérification de la présence de contraintes écologiques au développement**

**N/Réf.: F1627100**

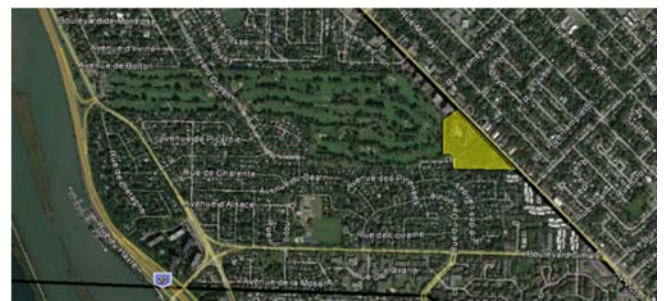
Monsieur,

Dans le cadre de la planification d'un projet de développement sur le lot 2 394 879 à Saint-Lambert, HCN-Revera Lessee (Jardins Intérieurs) LP a mandaté Aménatech inc. (SMi), pour réaliser une caractérisation du milieu naturel afin d'identifier les composantes qui pourraient constituer une contrainte potentielle au projet de développement. Le mandat, sans s'y restreindre, comprenait la délimitation et la caractérisation des communautés végétales homogènes et des cours d'eau (si présents) ainsi que l'évaluation du potentiel de présence d'espèces fauniques et floristiques à statut particulier.



**Mise en contexte**

Localisé à Saint-Lambert, le projet s'insère dans une trame fortement urbanisée de la rive-sud. En façade ainsi que de part et d'autre, on trouve des usages résidentiels de haute densité alors qu'un quartier résidentiel de type unifamilial est présent au sud. De façon spécifique, le secteur à l'étude correspond à un boisé urbain situé en bordure de l'avenue Victoria. Le site est bordé au nord par le complexe Les Jardins Intérieurs, à l'est par l'avenue Victoria, au sud par la rue des Vosges et à l'ouest par un terrain de golf (Country Club of



*Localisation du boisé (en jaune)*

Montreal Inc) ainsi que la rue du Limousin. L'autoroute 30 est situé à environ 2,5 km via le boulevard Simard alors que la route 134 est située en environ 1,6 km via le boulevard Churchill.



Photo 1 :  
Vue du boisé vers le nord avec le complexe Les Jardins Intérieurs en arrière-plan (novembre 2016)



Photo 2 :  
Sentier piétonnier qui borde le boisé au sud (novembre 2016)

### ***Approche méthodologique***

Dans un premier temps, une revue des informations existantes a été effectuée afin de mieux connaître les caractéristiques de la zone d'étude. Ces données ont été utilisées en tenant compte de leurs limites et de leur précision, tout en prenant en compte les objectifs visés par la démarche de caractérisation. Ainsi, les sources suivantes ont été consultées :

- Plan régional de conservation des milieux humides – Montérégie (Canards Illimités inc, 2016) : Cartographie des milieux humides à l'échelle régionale;
- Base de données topographiques du Québec (BDTQ) : Présence de cours d'eau ;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2016) : Occurrences d'espèces floristiques et fauniques à statut particulier dans un rayon d'incidence de la zone d'étude.

Par la suite, deux visites au terrain ont été réalisées par un spécialiste de SMi (28 novembre 2016 et 26 mai 2017). Lors des visites, des fiches de terrain standardisées ont été complétées pour chaque communauté végétale considérée homogène. L'échantillonnage a été effectué grâce à des placettes de 10 m de rayon, à raison d'au moins une placette par association végétale distincte. Pour chaque placette, différentes données concernant les conditions biotiques et abiotiques du site ont été recueillies. Pour chacune des trois strates de végétation, soit les strates arborescente, arbustive et non ligneuse, les principales espèces végétales ont été décrites ainsi que leur pourcentage de recouvrement par strate, traduit en cote (cotes de recouvrement inspirées de Braun-Blanquet). Des photographies ont été prises à chaque placette et toute autre information pertinente (présence de perturbations, signe de présence animale, espèces observées, présence d'espèces exotiques envahissantes, etc.) a été notée sur la fiche.

### *Description du milieu*

La portion nord du site correspond à une frênaie rouge, la portion sud-est à une peupleraie la portion sud à une érablière à érable négondo et la portion ouest à une saulaie ornementale. Tel que convenu, les arbres d'intérêt ont été identifiés et géoréférencés. Comme présenté sur la figure jointe à la présente, des frênes sains et des frênes atteints par l'agrile ont été observés. Aussi, des caryers ovales des chênes blancs et des micocouliers occidentaux ont été identifiés. Ces trois espèces sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. À partir des occurrences du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), il y a dans un rayon de trois kilomètres, une seule occurrence d'espèce floristique menacée ou vulnérable. Il s'agit de la carmantine d'Amérique (*Justicia americana*). Cependant, comme il s'agit d'une espèce d'eaux vives et peu profondes, son potentiel de présence sur le site est jugé nul.

Au niveau de la faune, huit occurrences figurent dans la base de données du CDPNQ. La plupart sont associées aux milieux aquatiques (tortue-molle à épines, tortue géographique, le petit blongios, le chevalier de rivière et le chat-fou des rapides) dont le potentiel de présence sur le site à l'étude est nul. Il y a aussi une occurrence de faucon pèlerin dont le potentiel de présence sur le site est jugé nul puisque celui-ci recherche des structures en hauteur. Finalement, le CDPNQ comporte aussi des occurrences historiques d'herpétofaune (rainette faux-grillon de l'Ouest et la couleuvre verte). Le potentiel de présence de la rainette est jugé nul en fonction des caractéristiques du site et de l'absence de population dans ce secteur. En ce qui a trait à la couleuvre verte, il s'agit d'une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable qui pourrait se retrouver dans un milieu comme le site à l'étude. Cependant, il convient de préciser que le potentiel de présence demeure relativement faible.

Il n'y a pas de cours d'eau sur le site à l'étude ou en bordure de celui-ci.

Pour le site à l'étude, il n'y a pas de milieux humides identifiés dans le Plan régional de conservation des milieux humides – Montérégie de Canards Illimités ou encore dans les données de la ville. Dans le cadre des relevés terrain, une petite zone de drainage imparfait a été identifiée. Cette zone d'environ 7 à 10 m de large et environ 65-70 m de long a une superficie totale de 600 m<sup>2</sup>. En fonction des observations faites au terrain, il a été constaté que cette accumulation d'eau de ruissellement est due à la présence d'un remblai (identifiée sur la figure jointe), à la présence de stationnements en périphérie qui se draine vers le site à l'étude et par plusieurs secteurs de sol perturbés par des activités antérieures.



Photo 3 :  
Remblai présent sur le site à l'étude et délimité  
approximativement par le trait rouge



Photo 4 :  
Présence de stationnement dont le drainage est dirigé  
vers le site à l'étude.



Photo 5 :  
Plusieurs indices de mouvement anthropiques du sol qui  
rendent le drainage imparfait

### *Conclusion*

À la lumière des résultats de l'étude, aucune contrainte écologique au développement n'a été identifiée. En effet, aucune espèce faunique ou floristique menacée ou vulnérable n'est présente ou potentiellement présente. Rappelons qu'il n'y a pas de contrainte légale directement associée à la présence d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Ces espèces ont cependant une valeur de conservation plus élevée qui pourrait être mise en valeur dans le cadre d'un projet intégré.

L'absence de cours d'eau a été confirmée de même que l'absence de lac, d'étang, de marais, de marécage et de tourbière.

En ce qui a trait au secteur de drainage imparfait, bien que des plantes hydrophiles soient présentes, cette zone ne constitue pas milieu humide en terme de fonctions biologiques en raison de sa nature anthropique, sa faible superficie et sa localisation et du fait qu'il s'agit d'une accumulation des apports en eau de drainage provenant des secteurs construits en périphérie et en raison de la présence du remblai qui constitue une contrainte au libre cheminement des eaux de surface.

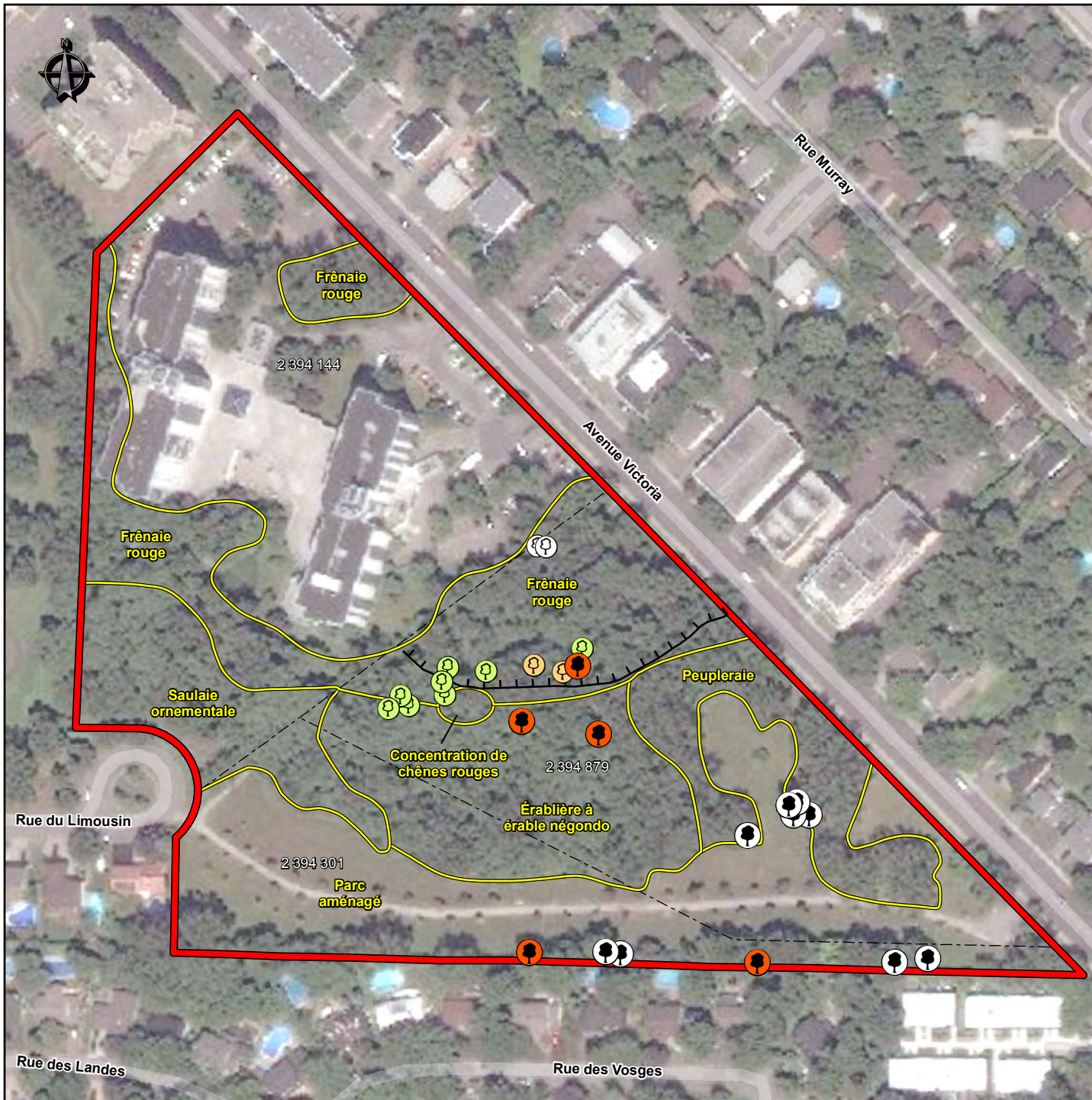
Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Olivier  
Directeur de projet


Pj Figure des composantes du milieu










### Composantes du milieu naturel

#### Communautés végétales

 Milieu terrestre



#### Espèces floristiques

-  Frêne sain
-  Frêne atteint par l'agrite du frêne
-  Caryer ovale
-  Chêne blanc
-  Micocoulier occidental

#### Composante du projet

 Site à l'étude

#### Autre composante

-  Limite cadastrale
-  Talus approximatif du remblai

*Les éléments cartographiés sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucun relevé n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.*

Les Jardins Intérieurs : Caractérisation écologique des lots 2 394 144, 2 394 301 et 2 394 879 à Saint-Lambert

### Caractérisation du milieu naturel

#### Sources :

Adresses Québec, © Gouvernement du Québec, 2016-12-01  
World Imagery, ESRI ArcGIS Online and data partners

0 20 40 m

MTM, fuseau 8, NAD83

Juin 2017



Approuvé par : Éric Olivier, B.Sc., M.Env.

Fichier : F162710001N003\_milNat\_170606\_EO.mxd